



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du lundi 4 juillet 2022
à 17h00

(Convocation en date du lundi 27 juin 2022)
Séance retransmise en direct

Présidence de : M. Aymeric ROBIN

Secrétaire de Séance : M. Romain MERVILLE (DOUCHY-LES-MINES)

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 88

Nombre de conseillers communautaires présents ou représentés : 79

Membres présents : 57

M. Patrick KOWALCZYK (ABSCON) - Conseiller communautaire, Mme Christine NELAIN (ABSCON) - Conseillère communautaire, M. Ludovic ZIENTEK (BOUCHAIN) - Conseiller communautaire, Mme Carole LELEU (BRILLON) - Conseillère communautaire, M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND) - Vice-Président, M. Waldemar DOMIN (CHÂTEAU-L'ABBAYE) - Conseiller communautaire, M. David AUDIN (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Annie DENIS (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Yannick ANDRZEJCZAK (DENAIN) - Conseiller communautaire, M. Youssouf FEDDAL (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Michèle DANDOIS (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Michel VÉNIAT (DOUCHY-LES-MINES) - Conseiller communautaire, M. Romain MERVILLE (DOUCHY-LES-MINES) - Conseiller communautaire, Mme Régine GUILAIN (DOUCHY-LES-MINES) - Conseillère communautaire, M. Bruno SALIGOT (ESCAUDAIN) - Vice-Président, Mme Annick TRIoux (ESCAUDAIN) - Conseillère communautaire, Mme Sylvie SCHUTT (ESCAUDAIN) - Conseillère communautaire, Mme Catherine MERCIER (ESCAUDAIN) - Conseillère communautaire, M. Daniel HERLAUD (ESCAUTPONT) - Conseiller communautaire, M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (FLINES-LEZ-MORTAGNE) - Conseiller communautaire, Mme Catherine DERONNE (HASNON) - Conseillère communautaire, M. Jean-François DELATTRE (HASPRES) - Vice-Président, M. Bruno RACZKIEWICZ (HAULCHIN) - Conseiller communautaire, M. Jean-Paul RYCKELYNCK (HAVELUY) - Vice-Président, M. Jean-Paul COMYN (HERIN) - Conseiller communautaire, M. Eric BLONDIAUX (LA SENTINELLE) - Conseiller communautaire, M. Jean-Claude MESSAGER (LECELLES) - Vice-Président, M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND) - Conseiller communautaire, Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES) - Vice-Présidente, M. Didier GREGOR (LOURCHES) - Conseiller communautaire, M. Jean-Marie TONDEUR (MARQUETTE-EN-OSTREVANT) - Conseiller communautaire, M. Ludovic AIGUIER (MASTAING) - Conseiller communautaire, M. Gérald THURU (MILLONFOSSE) - Conseiller communautaire, M. Michel QUIÉVY (MORTAGNE-DU-NORD) - Vice-Président, M. Pascal JEAN (NEUVILLE-SUR-ESCAUT) - Vice-Président, M. Jacques DUBOIS (NIVELLE) - Conseiller communautaire, M. Daniel SAUVAGE (NOYELLES-SUR-SELLE) - Conseiller communautaire, M. Aymeric ROBIN (RAISMES) - Président, M. Patrick TRIFI (RAISMES) - Conseiller communautaire, Mme Micheline WANNEPAIN (RAISMES) - Conseillère communautaire, M. Eric WARMOES (RAISMES) - Conseiller communautaire, Mme Marie-Josée PAILLOUSSE-PIREZ (RAISMES) - Conseillère communautaire, M. Charles LEMOINE (ROEULX) - Conseiller communautaire, Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (ROEULX) - Vice-Présidente, Mme Nathalie COLIN (ROSULT) - Vice-Présidente, M. Patrick DUFOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, Mme Noura ATMANI (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Jean-Marc MONDINO (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Vice-Président, Mme Héléne DA SILVA-COLLIER (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Didier LEGRAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, M. Eric RENAUD (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES) - Vice-Président, M. Jean-Noël BROQUET (THUN-SAINT-AMAND) - Vice-Président, M. Dominique SAVARY (TRITH-SAINT-LÉGER) - Conseiller communautaire, M. Christophe VANHERSECKER (TRITH-SAINT-LÉGER) - Conseiller communautaire, Mme Annie AVE-DELATTRE (WASNES-AU-BAC) - Conseillère communautaire, M. Jacques DELCROIX (WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN) - Conseiller communautaire

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : 22

M. Claude REGNIEZ (AVESNES-LE-SEC) a donné pouvoir à M. Daniel SAUVAGE (NOYELLES-SUR-SELLE), Mme Any BROWERS (BOUCHAIN) a donné pouvoir à M. Ludovic ZIENTEK (BOUCHAIN), Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN) a donné pouvoir à M. Aymeric ROBIN (RAISMES), Mme Stéphanie CARPENTIER-BORTOLOTTI (DENAIN) a donné pouvoir à Mme Annie DENIS (DENAIN), M. Bernard BIREMBAUT (DENAIN) a donné pouvoir à M. David AUDIN (DENAIN), Mme Valérie CARTA (DENAIN) a donné pouvoir à M. Yannick ANDRZEJCZAK (DENAIN), Mme Alexandra PULLIAT

(DOUCHY-LES-MINES) a donné pouvoir à M. Michel VÉNIAT (DOUCHY-LES-MINES), M. Francis WOJTOWICZ (DOUCHY-LES-MINES) a donné pouvoir à Mme Régine GUILAIN (DOUCHY-LES-MINES), Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE (ESCAUTPONT) a donné pouvoir à M. Daniel HERLAUD (ESCAUTPONT), M. André DESMEDT (HASNON) a donné pouvoir à M. Jean-François DELATTRE (HASPRES), Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES) a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES), Mme Marie-Jeanne LASSELIN (HERIN) a donné pouvoir à M. Jean-Paul COMYN (HERIN), M. Arnaud BAVAY (HORDAIN) a donné pouvoir à M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND), M. Bruno LEJEUNE (OISY) a donné pouvoir à M. Jean-Paul RYCKELYNCK (HAVELUY), Mme Sylvia POTIER (RAISMES) a donné pouvoir à Mme Micheline WANNEPAIN (RAISMES), M. Fabien ROUSSEL (SAINT-AMAND-LES-EAUX) a donné pouvoir à M. Patrick DUFOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX), Mme Pascale TEITE (SAINT-AMAND-LES-EAUX) a donné pouvoir à Mme Hélène DA SILVA-COLLIER (SAINT-AMAND-LES-EAUX), M. Jean-Marie LECERF (THIANT) a donné pouvoir à M. Charles LEMOINE (ROEULX), Mme Malika YAHIAOUI (TRITH-SAINT-LÉGER) a donné pouvoir à M. Dominique SAVARY (TRITH-SAINT-LÉGER), Mme Laurence SZYMONIAK-ROLAIN (WALLERS) a donné pouvoir à Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES), M. Bernard CARON (WALLERS) a donné pouvoir à Mme Annie AVE-DELATTRE (WASNES-AU-BAC), Mme Anne-Sophie GHESQUIERE (RUMEGIES) a donné pouvoir à M. Michel PIDOUX (RUMEGIES)

M. Bernard CARON (WALLERS) a quitté la séance à 18h30 lors de la présentation 'ADOPTA' et a donné pouvoir à Mme Annie AVE-DELATTRE (WASNES-AU-BAC) pour la suite des travaux.
Mme Stéphanie CARPENTIER-BORTOLOTTI (DENAIN) a quitté la séance à 19h46 lors de la présentation 'Projet de territoire' et a donné pouvoir à Mme Annie DENIS (DENAIN) pour la suite des travaux.

Membres absents excusés : 9

M. Michel BLAISE (BELLAIN), Mme Véronique LEROY (BOUSIGNIES), M. Joshua HOCHART (Denain), M. Ali BENAMARA (ESCAUDAIN), M. Nicolas BOUCHEZ (MAULDE), M. Eddy ZDZIECH (RAISMES), Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX), M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS), M. André LEPRETRE (WAVRECHAIN-SOUS-FAULX)

INTERVENTIONS ORALES

Association ADOPTA : les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

Présentation par Jean-Jacques HÉRIN, Président de l'association
Cf. Annexe 1

Projet de territoire : Présentation de la première phase

Présentation par le Bureau d'Etudes Antony Conseil
Cf. Annexe 2

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

22/146 Organismes extérieurs : Désignation des représentants auprès du SIDEN-SIAN

Suite aux dissolutions SEV (eau potable) et du SIADHN, SMAV, SIAPHT (assainissement), la CAPH a procédé à l'adhésion au SIDEN SIAN pour les communes de HASNON, RAISMES, ESCAUTPONT, HERIN, LA SENTINELLE, TRITH SAINT LEGER, THIANT pour la compétence eau potable et des communes de DOUCHY-LES MINES, HASPRES, HAULCHIN (pour partie), LA SENTINELLE, NOYELLES SUR SELLE, RAISMES, THIANT et TRITH SAINT LEGER pour la compétence assainissement.

La CAPH doit désigner un nouveau représentant auprès du SIDEN SIAN au titre de la compétence eau potable et 4 nouveaux représentants au titre de l'assainissement.

Le Conseil communautaire décide donc :

- de procéder à l'élection des nouveaux représentants de la CAPH auprès du SIDEN SIAN, à savoir :

Représentant titulaire Eau potable	Marie Josée PAILLOUSSE-PIREZ (Raismes)
	Jean-François DELATTRE (Haspres)
Représentants titulaires Assainissement	Jérémy GABET (La Sentinelle)
	Yves TONNEAU (Trith Saint Léger)
	Michel VÉNIAT (Douchy les Mines)

Adoptée à l'unanimité

22/147 Organismes extérieurs : Désignation d'un représentant titulaire de La Porte du Hainaut au sein du SIMOUV

Suite au retrait d'Emerchicourt de la CAPH au 1^{er} juillet 2022, il convient de désigner un nouveau représentant titulaire au sein du SIMOUV. Aussi, le Conseil Communautaire décide :

- de procéder à l'élection de M. Christophe PANNIER (Bruille Saint Amand) comme représentant titulaire au sein du Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois (SIMOUV).

Adoptée à l'unanimité

22/148 Accord pour l'adhésion de la commune d'Emerchicourt à la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

Le Tribunal Administratif de Lille a décidé, le 22 décembre 2021, que la commune d'Emerchicourt serait retirée de la CAPH au 1^{er} juillet 2022, en vue de réintégrer la CCCO.

Pour rappel, le tribunal a jugé que la procédure qui avait été suivie pour le retrait de la commune de la CCCO et son adhésion à la CAPH avait été entachée d'irrégularités notamment liées à la réunion de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale.

La commune d'Emerchicourt, toutefois, souhaite rester membre de la CAPH, et a délibéré en ce sens le 1^{er} juillet. C'est dans cette perspective qu'il est proposé au Conseil Communautaire de donner son accord à la (nouvelle) adhésion de la commune d'Emerchicourt au sein de la CAPH.

En application de la loi, une étude d'impact circonstanciée a été transmise aux élus et donne toutes informations sur les conséquences de ce retrait-adhésion de la commune d'Emerchicourt sur la CAPH, l'étude détaille les aspects suivants :

- ✓ Les impacts institutionnels et juridiques (composition du Conseil et du Bureau, adhésions aux syndicats mixtes, agents, harmonisation des compétences).
- ✓ Les impacts sur l'exercice des compétences.
- ✓ Les impacts fiscaux et financiers.

Le Conseil communautaire décide :

- de donner son accord à l'adhésion de la commune d'Emerchicourt à la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut.
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toute mesure relative à cette délibération et notamment de solliciter les communes de la CAPH.

Adoptée à l'unanimité

22/149 Contrat d'apprentissage

Sur le territoire de La Porte du Hainaut, le taux d'activité des 15-24 ans reste faible : 68,2 (71,4 pour la région).

On constate une part importante des 18-24 ans non scolarisés n'ayant obtenu aucun diplôme ou au mieux de diplôme national du brevet : 28,8% (24,6 % pour la région).

Pour ces raisons, il est opportun de permettre à des habitants du territoire et principalement les 16-25 ans, de trouver leur voie, d'explorer des champs d'activités qui leur semblent parfois inaccessibles, d'acquérir des compétences, de confirmer des choix d'orientation, dans une logique de promotion socio-professionnelle et de qualification.

L'apprentissage permet cela, et ce, à tous les niveaux de diplômes, et ce en se confrontant aux réalités de la vie professionnelle.

Les employeurs publics peuvent vraiment construire des parcours adaptés à leurs besoins spécifiques, et ont l'opportunité de faire émerger des vocations pour les missions de service public.

Le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à recourir au contrat d'apprentissage.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les écoles, universités, Centre de Formation des Apprentis.

Adoptée à l'unanimité

22/150	EPIC Office de Tourisme de La Porte du Hainaut : Approbation des comptes 2021
---------------	--

Au même titre qu'en 2020, les activités de l'Office de Tourisme ont beaucoup souffert des impacts de la crise sanitaire. Les budgets du parc de loisirs et du port de plaisance ont été réalisés à 50% environ. Les comptes administratifs agrégés font donc apparaître un excédent global de 432 K€. Pour rappel, la CAPH a versé une subvention de 1 127 000 € en 2021, identique également à celle de 2020.

Aussi, conformément à la réglementation et après l'adoption à l'unanimité, le 28 juin 2022, des comptes de gestion et des comptes administratifs pour 2021, par les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver les comptes de gestion et les comptes administratifs pour 2021 de l'EPIC Office de Tourisme de La Porte du Hainaut, pour les budgets principal et annexes.

Ne prennent pas part à la discussion et au vote :

M. Ludovic ZIENTEK (Bouchain), M. Waldemar DOMIN (Château-l'Abbaye), M. Jean-François DELATTRE pour le compte de M. André DESMEDT (Hasnon), M. Jean-Paul COMYN (Hérin), M. Jean-Michel DENHEZ (Lieu-Saint-Amand) pour le compte de M. Arnaud BAVAY (Hordain), Mme Micheline WANNEPAIN (Raismes), M. Michel PIDOUX pour le compte de Mme Anne-Sophie GHESQUIERE (Rumegies), M. Jean-Marc MONDINO (Saint-Amand-les-Eaux)

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Wallers, le lundi 4 juillet 2022

Le Président

Aymeric ROBIN

